

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 55 (1904)
Heft: 6

Rubrik: Chronique forestière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique forestière.

Cantons.

Zurich. Voici quelques renseignements tirés du rapport de gestion de la ville de Winterthur. Le volume en bois fort (Derbholz) des exploitations principales comprend le 64,8 % en bois de sciage et de construction et le 16,2 % en bois à défibrer. Le bois de feu ne fait que le 25,9 % de la masse totale du bois fort.

Les bois de sciage et de construction se vendent à raison de fr. 27.09 le m³, en moyenne, les bois à défibrer, fr. 16.28 par m³.

Berne. Dans sa session ordinaire du printemps, le Grand Conseil a discuté le projet de revision de la loi forestière cantonale et sa mise en harmonie avec les dispositions de la législation fédérale sur la matière. Ce projet a été accepté, en première lecture, à l'unanimité et moyennant quelques légères modifications.

Une pareille unanimité mérite d'être signalée, car elle est à l'avantage, non seulement du législateur et de l'œuvre produite, mais du Grand Conseil bernois.

St-Gall. La nouvelle loi forestière cantonale revoit la question des titres des agents en ce sens qu'elle fait disparaître une étrange anomalie: dans le canton de St-Gall, les forestiers de districts (Bezirksförster) étaient les agents de gestion et les forestiers d'arrondissement (Kreisförster) les préposés ou les sous-forestiers.

A l'avenir, les „Kreisförster“ seront les forestiers d'arrondissement et les préposés s'appelleront „Unterförster“. Le titre „Oberförster“ n'a pas trouvé l'assentiment du législateur st-gallois.

Le nombre des arrondissements est porté à 5, au lieu de 4.

Grisons. Traitement du personnel forestier. Le Grand Conseil a décidé de faire droit aux propositions du gouvernement demandant les augmentations suivantes:

Inspecteur forestier cantonal, fr. 4000—4800 (au lieu de 3900). Adjoint à l'inspection et 1^{er} aménagiste 3200—4000 (au lieu de 3200 et 3100). Forestiers d'arrondissements, fr. 3000—3600 (au lieu de 2500—2800).

A signaler cette gradation qui, vue d'ici, nous paraît quelque peu anormale: l'adjoint et l'aménagiste, avant le forestier de l'arrondissement! Le traitement du personnel subalterne sera également revu sous peu.

Argovie. On signale la mort de M. Dössekel, à l'âge de 64 ans. Le défunt avait été de 1867—1902 à la tête des arrondissements de Muri et de Bremgarten. Il s'était retiré récemment pour cause de santé et sans avoir pu jouir ainsi d'un repos bien mérité.

Neuchâtel. M. Maurice Droz, adjoint-forestier à Couvet, passe à l'inspection du V^e arrondissement (Chaux-de-Fonds-Loche), à la place de M. Pillichody, appelé à d'autres fonctions.

Vaud. Course des Forestiers vaudois, 17—18 Juin 1904. En accoutrements divers, les uns endimanchés, les autres dans le rustique et commode équipement de l'homme des bois, les forestiers sont descendus nombreux : des pentes du Jura, de la capitale, des versants ensoleillés du vignoble, des vallons reculés de nos Alpes, ils sont venus au rendez-vous, et le train les emmène tous, recueillis au passage, jusqu'à Aigle la coquette, où même le vieux château, sévère geôle, prend un air accueillant au soleil du matin. Les visages s'égayent au joyeux revoir qui nous est si cher chaque année, on oublie d'inspecter le gris horizon, pour saluer tous les amis, et les parapluies bien enroulés, se tiennent honteusement cois, tandis que la longue colonne — nous sommes une bonne centaine — s'allonge sur la route du Grand-Hôtel. La parqueterie d'Aigle ouvre obligeamment ses portes et nous permet de visiter au passage ses intéressantes installations et ses nombreux produits, ce qui ne saurait nous laisser indifférents ; que ne sommes-nous plus experts encore en technologie forestière ! C'est autour du joli pavillon des pépinières communales d'Aigle que nous serrons les rangs, — un peu clairsemés tout d'abord, tandis qu'il s'agit de toucher sa carte de fête, pourtant si mignonne et pleine d'espérances et de promesses — bientôt plus denses autour des tables, où les autorités ont tenu à venir en personne apporter le pain et le sel, sous des formes solides et liquides de 1^{re} „bonité“, auxquelles on livre un assaut furieux. Après les aimables paroles échangées, un dernier coup d'œil aux jardins forestiers, et c'est ensuite le parc du Grand-Hôtel, où les belles avenues nous donnent un trop rapide aperçu d'essences exotiques et de riche diversité.

La route de la Chenaux traverse les forêts cantonales et communales, où une bonne heure durant, nous pouvons faire des comparaisons fort instructives sur les différents degrés d'éclaircie du feuillu, et sur l'influence des coupes sur la venue recru naturel. Puis il faut sortir de la voûte ombragée, et à travers les fauchages se diriger sur le Sépey, qui, tapis tout là-bas, nous fait signe, de ses cheminées fumantes, que l'on nous attend déjà. Le dîner, souligné de l'amabilité tangible de la commune d'Ormond-dessous, remet les estomacs à droit-fil et les amitiés au point, et nous voilà prêts pour la séance officielle, où nous liquiderons vite les détails du petit ménage administratif, pour passer à la partie vraiment forestière et pratique, où tous sont appelés à y aller de leur petite quote-part de bonne volonté et d'effort, afin que nos assemblées bis-annuelles soient de bon profit, et utiles à notre développement professionnel. — Qu'on se le dise ! — Après la remise des primes, résultat du concours de pépinières, et les propositions relatives à cette innovation peut-être susceptible encore de quelques modifications, nous entendons d'intéressantes communications individuelles, puis les forestiers des I^{er} et II^e arrondissements nous orientent dans le champ d'excursion de ces 2 jours, en nous donnant les renseignements nécessaires pour rendre bien profitables nos observations au cours de notre petit voyage en forêt — tant il importe d'être bien au courant et constam-

ment informé, afin de remporter un résultat pratique et une instruction durable, de nos courses en commun.

Et tandis que la brume du soir estompe en gracieux contours la ravissante vallée des Ormonts, dominée majestueusement par le massif des Diablerets, les chars nous emportent, gais et contents, jusqu'aux quartiers de nuit, qu'on ne gagnera que tard, après une joyeuse réunion, que la musique de l'orchestre et la verve enjouée de plusieurs animent jusqu'à la fin, d'un entrain inlassable auquel le major de table n'est point étranger.

Le samedi matin, une répétition intempestive du déluge, vient un peu bouleverser le programme et rabrouer la diane matinale; mais les parapluies ne triomphent pas longtemps, une éclaircie nous permet malgré tout de trouver le chemin — combien aisé — de la gracieuse collation de la commune d'Ormont-dessus, et nous partons pour le Col de la Croix, en traversant les forêts communales d'Ormont-dessus et d'Ollon, dont les aménagistes comme les inspecteurs, sont à même de nous expliquer les particularités.

Le bout du chemin de la Croix est loin d'être un calvaire, la commune d'Ollon tient à nous le prouver de façon indéniable, et ses meilleurs représentants sont venus jusque là-haut pour nous le montrer eux-mêmes; encore de bons moments à inscrire dans nos annales, y compris la bienheureuse averse qui nous force à nous réfugier au chalet hospitalier, où l'on se serre les coudes en chantant, et en laissant vibrer la fibre patriotique; car les forestiers, gens du plein air et de la belle nature, sentent que chanter la Suisse, c'est aussi chanter la vie des bois.

Les forêts communales d'Ollon, puis celles de Coufin à l'Etat de Vaud, sont une occasion d'étudier les difficultés de rajeunissement de vieux massifs longtemps soumis au parcours, et où l'altitude extrême et un climat rigoureux rendent la question des exploitations particulièrement complexe et où le reboisement exige des soins attentifs autant qu'une persévérance à longue épreuve.

Nous traversons ensuite la Gryonne pour entrer dans les forêts de la commune de Gryon, au milieu desquelles l'abri forestier du Luissalet, dans sa parure de fête, nous retient inopinément, moins pour échapper à la pluie morose qui menace toujours plus, que pour nous laisser atteindre par d'autres flots plus généreux; tant et si bien que l'orage arrive, et que la descente sur Gryon nous fait faire des comparaisons étranges entre l'humidité des cuves célestes... et celle des bossettes du pays... Enfin, c'est le dîner, l'accueil hospitalier de Gryon, et sous un ciel encore gris et terne, l'adieu mélancolique, la dispersion trop brusque, qui laisse pourtant subsister un bon souvenir, et l'impression de deux journées trop vite passées. Encore merci à tous les organisateurs de la course et des aimables réceptions, et tâchons de doubler la centaine une prochaine fois.

G.—

